

**MOBILISATION EXCEPTIONNELLE !
NOUS ÉTIIONS PRÈS DE 150 000 !**

Ce jeudi 6 novembre 2014 restera à jamais marqué dans notre histoire sociale.
Près de 150 000 manifestants ont défilé sur Bruxelles pour dénoncer la politique du gouvernement Michel,
la plus antisociale que nous ayons connue depuis 1945 !

La cible, c'est nous !



Crédits photographiques de cette Tribune :
PPICS Banque d'images – Lillo Augello – Salim Hellalet Photography – CGSP wallonne

La division : un danger ! Une obligation : l'unité !

Le gouvernement des droites n'a même pas essayé de critiquer le comptage, c'est un signe. Cette première mobilisation massive a vraiment été une réussite. Des incidents ont bien eu lieu en fin de parcours. Ces débordements, aussi inacceptables soient-ils quand ils atteignent aux personnes, ne peuvent masquer le message que plus de 120 000 personnes ont martelé : NON à ces mesures qui touchent uniquement les travailleurs ; NON à ce gouvernement !

Il faut remonter à 1986 pour une mobilisation de cette importance et c'était déjà un gouvernement de droite. Un De Croo était déjà au gouvernement et le père de l'amer Michel présidait le PRL. Ce 6 novembre, de nombreuses personnes manifestaient pour la première fois de leur vie et tous les travailleurs étaient présents : ceux qui ont un emploi et qui craignent de le perdre, ceux qui ne veulent pas travailler plus longtemps et ceux qui, désespérément, en cherchent depuis des mois, voire des années.

En face, le gouvernement des droites fourbit ses stratégies classiques stigmatisant la violence, comme si elle était le fait de l'ensemble des manifestants et refusant de voir ce que leurs comportements et leurs décisions portent de violences sociales au monde du travail. L'autre stratégie est de monter les travailleurs les uns contre les autres. On brosse dans le sens du poil les indépendants (même si les mesures vont les toucher aussi). Ils font croire aux travailleurs que tout est de la faute des étrangers et, quand ce ne

sont pas les étrangers qui sont stigmatisés, ce sont les chômeurs, ces fainéants, qui mettent à mal la sécurité sociale !

Nous devons combattre ces discours ! D'abord et avant tout parce qu'ils sont faux mais aussi parce qu'ils ne visent qu'à diviser la réaction du monde du travail face aux attaques. **Il y a une alternative, c'est l'unité !** Les travailleurs immigrés ne volent rien aux Belges (ils apportent même des richesses), ce sont les entrepreneurs qui y font appel qui spolient les travailleurs. Et les chômeurs sont face à un manque d'emplois aggravé par la politique économique désastreuse menée par les pays de l'Union européenne dont la Belgique.

Dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, tous les responsables syndicaux doivent tout faire pour veiller à la réussite de notre mouvement et donc à l'unité des travailleurs. C'est la condition indispensable pour réussir notre combat et empêcher le démantèlement de la sécurité sociale et des services publics.

Travailleurs, travailleuses, chômeuses et chômeurs, immigré(e)s, l'unité est notre salut ; la division notre perte. Tous et toutes ensemble contre ce gouvernement des droites !

Toutes et tous ensemble contre les mesures antisociales d'où qu'elles viennent de ce gouvernement ou d'un autre !



LE COUP DE FO

Un coup de gueule par Marc Sinnaeve,

Chargé de cours en Presse et information à l'IHECS

On la voit, on l'entend, on la sent monter. Non, pas la « grogne sociale » ! Cette métaphore est omniprésente dans les titres de presse ou dans les lancements de sujets radio ou télé ; elle relègue la protestation sociale au rang de l'irrationnel ou de l'agressivité animaliers.

On n'est pas des bêtes, en vérité. Idem pour les grèves dites « sauvages », c'est-à-dire déclenchées sans préavis.

Qualifie-t-on de sauvage, à propos d'un mode de décision pourtant comparable, la décision de faire passer l'âge légal de la pension à 67 ans, alors qu'aucun des programmes des partis néo-gouvernementaux n'en affichait le projet ? Non.

Qualifie-t-on de sauvage la présence, dans l'accord de gouvernement, d'une série de mesures en matière de salaire, de durée du travail, d'emploi, de sécurité sociale qui, depuis 70 ans, relèvent des prérogatives de la négociation entre interlocuteurs sociaux ? Non.

Depuis la fin des années 1980, certes, on note une intervention accrue de l'acteur étatique dans la concertation. Mais, jusqu'ici, le gouvernement avait pour ainsi dire toujours situé son action en aval de la dynamique des pourparlers entre employeurs et syndicats : après constat d'un blocage de la négociation, ou pour en « huiler », financièrement, les rouages. Rien de tel, cette fois. L'exécutif fédéral décide avant même le début du dialogue social, à la place des acteurs patronaux et syndicaux... Et il les invite, pour la forme, à

discuter après coup, sur base de son propre agenda, comme on invitait, jadis, au château les métayers méritants et leurs épouses à venir prendre le thé, le dimanche après-midi.

Pareille démarche transpire la suffisance, et son contenu représente une attaque en règle des fondements, déjà ébranlés, de la cohésion sociale. Mais, en outre, donc, elle constitue une transgression inédite du pacte social de 1944, dont l'esprit et les conventions ont fait de la Belgique un modèle de pacification sociale.

Les jugements borgnes

Le gouvernement actuel, c'est-à-dire, aux yeux de la loi, le garant lui-même du système de relations collectives du travail, s'autorise, par son action, un décadre total de la concertation sociale, une rupture d'une ampleur inédite des règles de celles-ci. Il devient alors difficile, voire intellectuellement aléatoire, de dénoncer une rupture « sauvage » des règles du droit de grève. De même, il peut paraître borgne ou, à tout le moins, partisan de condamner le manque d'encadrement, l'irrespect ou l'anarchie des mouvements de riposte initiaux d'une partie de la base syndicale. Et aussi regrettables ou condamnables soient-ils, les débordements physiquement violents de la fin de la manifestation nationale du 6 novembre étaient prévisibles, faute d'être légitimes. Ils sont l'expression d'une contre-violence face à une « violence structurelle » inouïe et première de la part de l'autorité publique fédérale, exercée contre les travailleurs, les allocataires sociaux, les classes populaires, les classes moyennes.

Ce dont il s'agit dans les rues et sur les rails bloqués n'est pas question d'humeur, fût-elle mauvaise, de jacquerie médiévale ou de manipulation politique extrémiste. Il y a opposition. Il



ORDRE SOCIAL

Il y a contestation. Il y a colère. Il y a révolte. Elles sont non pas spontanées ou émotionnelles, mais réfléchies, nourries. Par l'injustice, patente. Par le caractère idéologique transparent de la gouvernance économique de l'équipe Michel. Par l'obstination de la nouvelle majorité de conduire à son tour, en Belgique, une politique radicale de compétitivité salariale et de réformes structurelles du marché de l'emploi. Par la détérioration du bien commun, du service public, de la santé, du travail, de l'emploi, du bien-être, de la culture, des associations et des organisations intermédiaires elles-mêmes. Par le démantèlement accéléré de l'État social qu'elle signifie. Par la mise en terre de la société. Ceci se déroule, il est important de le souligner, au moment même où tout le monde en Europe et en dehors, de la Banque centrale à la Maison Blanche, du FMI au G20, des économistes hétérodoxes aux orthodoxes eux-mêmes, où tout le monde, donc, à part peut-être Madame Merkel (comme l'aurait dit le chanteur Renaud), admet que la gouvernance budgétaire européenne et les politiques compétitives de l'offre, menées conjointement dans la zone euro depuis 2010, ont étouffé la demande, déprimé les marchés intérieurs, enlisé les économies, appauvri les populations et augmenté les inégalités. Tout en renforçant le régime de financiarisation de l'économie, peut-on ajouter : six ans après le krach bancaire, les marchés financiers demeurent l'institution centrale du système économique mondial.

”
Les syndicats sont porteurs d'un élan de mobilisation, mais également d'un volant de propositions alternatives façon « Tapas » (comprendre *There are plenty of alternatives*)
 “

Un moment de haut voltage

Alors, oui, on le comprend et on le sent : il y a ébullition dans les esprits et le feu aux cœurs. On est dans ce que Christian Salmon, l'auteur de *Storytelling* et de *La cérémonie cannibale*, appelle des moments de « haut voltage », et Gilles Deleuze des « devenir révolutionnaires ». L'électrisation du corps social ne saurait, pour autant, être taxée d'irrationnelle, au motif qu'elle n'apporterait pas de solution. Le reproche, implicite, ne tient d'ailleurs pas : les syndicats sont porteurs d'un élan de mobilisation, mais également d'un volant de propositions alternatives façon « Tapas » (comprendre *There are plenty of alternatives*). La vieille Tina Thatcherienne (*There is no alternative*) a fait son temps : l'avenir de nos sociétés n'est pas voué à sa cuisine austéritaire, il se fortifierait, démocratiquement, rien qu'en consultant le menu varié de Tapas.

De ce point de vue, les coups de tonnerre qui résonnent libèrent des champs de possibles. Les coups de foudre qui s'abattent sur l'accord de gouvernement fédéral signifient le retour du « peuple absent ». Car, comme le rappelait le philosophe allemand Peter Sloterdijk, « *c'est leur colère synchrone contre l'arrogance sans bornes des puissants qui a appris aux petites gens qu'elles voulaient désormais être des citoyens* ». C'est le grand mérite du mouvement social à l'œuvre. Il est en train de déplacer le débat public de la scène médiatique du pouvoir vers la scène de la place publique. Il fait

entendre un autre langage que celui du pouvoir. Et c'est précisément lorsque l'on reprend le droit de nommer les choses autrement, d'abattre les clôtures discursives et les murs mentaux, que l'on crée les conditions d'un enrichissement du choix politique. Qui, lui-même, rend possible le changement social. C'est un enjeu de démocratie.

Arrêter de faire « comme si »

Car la vraie victoire du régime capitaliste, dans sa phase contemporaine, est de fonctionner à la manière de ce qu'Isabelle Stengers appelle un processus d'« *expropriation systématique de notre capacité de penser, ensemble, ce qui nous arrive* ». Le phénomène s'est accru et accéléré au fil du temps, en générant une sorte d'anesthésie mentale, en raison même de la « perte de temps » que supposent la pensée, la réflexion.

Certes, le niveau moyen d'éducation, d'information et de compréhension est devenu tel aujourd'hui que tous, peu ou prou, nous savons. On sait que le cours actuel des choses nous mène droit dans le mur. Économiquement, écologiquement, socialement, démocratiquement. On le sait. Et, pourtant, comme disait De Gaulle, on y va tout droit, parce qu'on doute d'être capable d'imprimer au futur un cours autre que celui de la certitude de la crise sans fin.

Le discours de « la crise », de ce point de vue, permet de gérer les populations, de mettre leurs réactions potentielles en couveuse. La « crise » du système des pensions de retraite doit faire accepter l'allongement de la durée de la carrière. La crise de l'emploi justifie le service obligatoire pour les chômeurs. La crise des finances publiques ne peut se résoudre que par l'austérité budgétaire à marche forcée. La crise n'est plus un moment décisif

où il faut choisir une voie pour s'en sortir ; elle est une mise en suspens infinie du débat, de la pluralité des chemins qui s'offrent à nous, elle est un état d'exception permanent. Ce n'est pas le monde qui va mal, c'est nous qui allons mal au monde.

On fait comme si on ne savait pas. Comme si « tout ça » était inévitable. Comme s'il était inévitable de faire payer la facture de la criminalité financière aux populations. Comme si on ne savait pas que la réduction drastique annoncée des moyens du service public, en Belgique comme en dehors, n'allait pas accroître, structurellement, la vulnérabilité au sein du corps social tout entier, ainsi que les manifestations de méfiance, de rejet, d'égoïsme, réel celui-ci, qui en sont les effets secondaires. Cet auto-aveuglement, alimenté par les multiples écrans qui nous distraient du réel, qui nous en détournent, fait de notre « vraie-fausse impuissance » le sentiment le plus largement partagé et le plus anxiogène qui soit.

En cela, la lutte sociale qui s'est engagée est une façon d'arrêter de « faire comme si ». De retrouver prise sur le présent. Et sur la présence. Car la crise que nous vivons est peut-être avant tout celle de la présence, de notre présence au monde, à nous-mêmes et aux autres. Ceux qui se sont lancés dans le mouvement social le savent, le sentent : dans l'action, on est connecté aux raisons de sa lutte ainsi qu'à celles des autres. Le coup de foudre n'est jamais loin.



Les cheminots, cœur de la résistance sociale

Que les cheminots, dès aujourd'hui comme demain, soient à la pointe du mouvement n'a rien à voir avec un quelconque corporatisme. De tout temps, les travailleurs du rail ont été au cœur de la résistance sociale, comme l'ont montré tant d'œuvres littéraires ou cinématographiques. Parce qu'ils sont l'incarnation et la conscience politisées (au sens le plus général du terme) du service public. Et parce qu'ils appartiennent à une entreprise-secteur économiquement stratégique, l'impact de leurs actions est sans commune mesure. Alors que les salariés syndiqués d'autres secteurs, bien que plus nombreux, éprouvent plus de peine à mobiliser et à agir avec la même force en raison de leur dispersion dans un très grand nombre d'activités et d'entreprises. Pour cette raison, bien que répondant à des considérations d'ordre économique, la filialisation de la SNCB, la privatisation ou la libéralisation des chemins de fer, l'introduction d'un service minimum sur le rail sont aussi autant de manières de tenter de fragmenter la puissance unitaire des cheminots.



Cet article est publié et mis à jour par l'auteur avec son aimable autorisation.

Sauvage, vous avez dit sauvage ?

Il a suffi de deux, trois grèves déclenchées par les cheminots et d'une action symbolique contre le siège du MR pour assister à un déferlement médiatique sans précédent, poussant même une chaîne de radio à se demander si la Belgique n'était pas proche d'un état insurrectionnel.

Et dans ce cadre, pas question de parler de grèves spontanées, ni émotionnelles ou d'une action symbolique ! Non, il s'agit tout de suite d'évoquer des actes sauvages, voire des comportements de hooligans, des excès et des débordements. Ainsi, à en croire son président, le siège du MR aurait été victime d'une mise à sac ! À quelles fins, ce vocabulaire martial est-il déployé ? Pourquoi cette assimilation quasi constante à l'agressivité animalière (pour rappel, n'importe quel mouvement social se voit vite caractérisé par l'expression « mouvement de grogne ») ? Pourquoi cette volonté évidente de travestir la situation sociale en grossissant les événements ?

Tentative de disqualification

Ce recours à l'exagération permanente par les classes dominantes et leurs chiens de garde, cet usage constant de l'hyperbole visent en tout premier lieu à disqualifier les représentants des travailleurs et des classes populaires ainsi que les tenants de toute alternative politique. Le seul choix restant serait celui que les élites nous offrent, un choix aux ordres de la déraison marchande. Accuser quelqu'un de sauvage (bientôt de barbare et de terroriste ?) revient obligatoirement et définitivement à disqualifier son combat ou ses idées et à en faire un vaincu potentiel.

Par ces exagérations, il s'agit aussi d'insinuer la peur parmi l'opinion publique, d'insinuer l'idée que la lutte ne servira de toute façon à rien et qu'il est hors de question de s'associer à ces « sauvages ». Pour les tenants de ce discours, il est en effet question d'enlever toute légitimité à la lutte, seul moyen de s'attaquer au statu quo et au maintien des privilèges

qu'ils s'arrogent et qu'ils ne céderont bien évidemment pas volontairement.

« Que les dominants aient intérêt à maintenir, voire à amplifier les conditions qui garantissent le maintien de leurs positions relève de l'évidence et on ne peut douter qu'ils soient prêts à mener une guerre totale (et qu'ils s'y préparent) contre ceux qui prétendraient remettre en cause leurs privilèges... et l'art des dominants consiste à faire en sorte qu'une fraction des dominés pensent avoir intérêt au maintien du statu quo »¹.

L'opresseur détermine la forme de la lutte

Par ces exagérations, il s'agit en somme de refiler aux opposants la patate chaude de la violence. Or, face à la virulence idéologique des propositions reprises dans l'accord de gouvernement, face au simulacre de concertation sociale élaboré par ce même gouvernement, face au démantèlement programmé des services publics, il est légitime de se demander où se situe la sauvagerie.

Cet accroissement programmé des inégalités, toutes ces mesures vexatoires d'un gouvernement au service exclusif des employeurs sont autant de facteurs de stress et de mal-être qui vont peser sur les travailleurs et les travailleuses. En outre, ils constituent des sources de violence et de pression qui causeront assurément des destructions plus que quelques escarmouches devant un siège de parti. Pourtant, pratiquement personne ne les qualifie de « sauvages ». Pratiquement personne ne désigne ce mépris et cette arrogance de « sauvages ». Or, dans ce cadre, il est



pertinent de rappeler que c'est toujours l'opresseur, non l'opprimé, qui détermine la forme de la lutte.

Retourner le stigmate

Face à cette volonté persistante de disqualification des tenants d'une alternative politique, il s'agit de tenir bon, de refuser les termes du débat, de qualifier nous-mêmes les actes posés, voire, parfois, de retourner le stigmate (qui sont les sauvages ? Qui pratique la violence ?), car, pour les médias dominants, « il suffit de toujours éclairer les événements avec la même perspective et on habitue son public à ne plus valider que celle-là. »²

Pour contrer cette hégémonie, cette influence culturelle qui induit un consentement passif, la lucidité et la vigilance sont de mise, car les vampires ne supportent pas la lumière du soleil !

Sauvagement vôtre !

1. Jérôme Baschet, *Adieux au capitalisme, autonomie, société du bien-vivre et multiplicité des mondes*, Paris, La Découverte, 2014, p. 153.

2. Simon Tremblay-Pépin, *Illusions, petit manuel pour une critique des médias*, Montréal, Lux, 2014, p. 38.

Attaque gouvernementale contre la culture à Bruxelles

« Quand j'entends le mot culture, je sors mon flingue¹ ». Telle semble être la devise du gouvernement fédéral dominé par le MR et la N-VA au regard des énormes réductions de budgets qu'il entend imposer à des institutions culturelles et scientifiques de premier plan. C'est un coup d'arrêt qui est porté à la dynamique et au rayonnement culturel de Bruxelles, car avec 30 % d'économies imposées, les conséquences sur la programmation, les échanges, l'emploi seront considérables.

L'art et la culture ont toujours été considérés avec méfiance et mépris par l'extrême droite. Elle les considère comme un luxe futile, voire « dégénéré ». Pour cause, ce sont des composants essentiels des systèmes démocratiques car ils sont l'espace de la créativité ; qu'ils donnent à réfléchir et contribuent à développer l'esprit critique et la liberté de pensée. Sous prétexte de répartition des efforts budgétaires exigés par les politiques d'austérité, le gouvernement Michel s'attaque aux institutions fédérales actives dans les domaines de la politique scientifique et de la culture.

Scinder, diviser

L'accord de gouvernement annonçait déjà la suppression de BELSPO, le service public fédéral de la politique scientifique qui apportait un précieux soutien à dix établissements scientifiques fédéraux dont la majorité est installée à Bruxelles. C'est le cas des Musées royaux d'Art et d'Histoire, des Musées royaux des Beaux-arts, du Musée des Sciences naturelles, de l'Institut royal de météorologie ou de la Bibliothèque royale, pour ne citer qu'eux. En plus d'un soutien logistique et en personnel, BELSPO coordonnait des programmes de recherche en favorisant les échanges. En décidant de supprimer BELSPO, le gouvernement retire des moyens indispensables au bon fonctionnement de ces établissements, mais surtout, il les isole les uns des autres, il divise, il scinde contre toute logique de collaboration transversale ; contre la volonté des acteurs et contre et au mépris de toute concertation.

Vandalisme

On ne s'étonnera pas que ces gens qui prônent la division et la mise en concurrence des régions, le relativisme des mémoires, s'en prennent ensuite à la culture. C'est que les institutions culturelles fédérales que sont le Théâtre royal de la Monnaie, le Théâtre national, l'Orchestre national de Belgique, le Palais des Beaux-arts (BOZAR) ont une dimension symbolique importante en ce qu'ils représentent ce que la Belgique a pu initier et agréger dans le domaine artistique et ce par quoi elle brille toujours aujourd'hui sur le plan international. Ce saccage est bien le fait des nationalistes-identitaires de la N-VA dont l'objectif avoué reste la scission de la Belgique, mais il est commis avec la complicité du MR. Les propos du ministre Reynders qui annonçait pouvoir réduire



de moitié l'effort demandé aux institutions culturelles fédérales ne nous rassurent pas du tout. Tout d'abord parce qu'il évoque la piste d'autres sources de financement – privées s'entend – ce qui reviendrait à franchir un pas supplémentaire dans la voie de la privatisation de la culture ; d'autre part, parce qu'il s'est fait recadrer illico par la ministre N-VA de la politique scientifique, indiquant qui dirige en réalité ce gouvernement.

Les coupes budgétaires exigées dans ces institutions portent spécifiquement sur le personnel : de l'ordre de 2 % d'année en année ; les frais de fonctionnement 20 % et les investissements, 30 % dans le cas du Musée de l'Afrique centrale de Tervuren. Soit des pertes de moyens de 16 % à 30 % selon les cas, ce qui est considérable et remet en cause l'existence même de ces institutions.

C'est inacceptable pour les syndicalistes et démocrates bruxellois que nous sommes. L'art et la culture sont des domaines qui, même s'ils sont appréciés diversement, dépassent les clivages et participent à l'émancipation des citoyens. Ils nous rassemblent comme la solidarité et l'idéal de justice sociale. Ils nous offrent un élan vertical qui en tant qu'horizon commun nous unit. Une voie vers l'universel que nous défendons et qui s'oppose au racapottage national-séparatiste.

*Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général de l'IRB-CGSP*

1. C'est à peu de choses près la traduction d'une réplique de la pièce *De Schlageter* écrite en 1933 par l'auteur pronaï Hansh Johst.



www.cgsp-acod-bru.be

Tout bénéf pour les nantis !

Ils l'ont tous promis, juré, craché : ils allaient alléger les charges sur le travail. Procéder pour ce faire à des glissements de fiscalité, voire TAXER PLUS LE CAPITAL ! La montagne fiscale a accouché d'une souris. Allègement plus que symbolique pour les travailleurs mis d'autre part à contribution par la modération salariale, le saut d'index ou la fiscalité indirecte. Rien du côté de l'impôt des sociétés, des plus-values, des transactions financières. Rien bien sûr sur le patrimoine, la propriété ou la fortune. Statu quo aussi sur les notionnels et même retour en arrière sur les bonis de liquidation.

RAS à l'impôt des sociétés

Le nouveau gouvernement n'a pas voulu augmenter la pression fiscale... Pas pour les entreprises en tout cas. Pour alléger le fardeau des entreprises, Michel I^{er} a préféré taper dans la caisse de la sécurité sociale et dans celles des services publics ! Ce sont les cotisations sociales employeurs qui seront réduites. Les taux de l'ISOC restent inchangés. On ne touche quasiment pas aux intérêts notionnels malgré leur coût croissant (7 milliards/an). Et retour en arrière sur les bonis de liquidation des sociétés dont Di Rupo avait relevé le taux d'imposition à 25 % et qui seront ramenés à 10 %.

Idem pour les dividendes : retour à une taxation à 15 % au lieu de 25 % sur les réserves distribuées après 5 ans. Il suffira aux dirigeants d'entreprise de

laisser l'argent dans leurs réserves pendant 5 ans...

Et les revenus du travail ?

On sait déjà à quelle sauce ils seront mangés : saut d'index, gel prolongé. En compensation, le montant forfaitaire des frais professionnels déductibles sera augmenté de manière à procurer un avantage fiscal de 250 €/an. Le taux de 30 % dans le barème progressif de l'impôt des personnes physiques sera supprimé. Selon nos calculs, pour un salaire de 2 000 à 3 000 €, cela représente 200 € de plus/an ; ce qui ne couvre même pas pour la moitié la perte de revenu induite par les mesures de modération salariale !

La taxe anticipée prélevée sur les capitaux de l'épargne pension va aussi baisser de 10 à 8 %. On ne sait par contre pas dans quel sens sera harmonisée la taxation de la rente et du capital de la pension complémentaire. La rente est en effet actuellement ajoutée au revenu. Le capital taxé séparément à taux fixes (différents selon l'âge de la perception).

D'autre part, les plafonds pour les déductions fiscales qui concernent les revenus bas et moyens ne seront plus indexés.

C'est le cas pour :

- le montant déductible maximum pour l'épargne à long terme (assurance-vie, prêt hypothécaire autre que maison d'habitation),
- l'épargne-pension,
- l'achat d'actions de l'employeur,
- les dépenses d'économie d'énergie

qui sont encore déductibles, les réductions d'impôt pour revenus de remplacement. Ici encore on touche les allocataires sociaux, car la grosse partie des rentrées attendues par cette mesure viendra de cette non-indexation des réductions prévues pour les allocations sociales. Cela signifie que d'année en année, les déductions fiscales seront plus légères et donc l'impôt direct plus lourd...

« Tax shift »

« Tax Shift » c'est-à-dire glissement d'impôt d'une assiette sur d'autres, il y aura pourtant. La fiscalité indirecte, reconnue comme particulièrement injuste parce que non progressive (et même dégressive : plus on a de revenu, moins elle pèse) sera augmentée : la TVA passera de 6 à 21 % pour chirurgie et traitements esthétique (autres que thérapeutiques) et le commerce électronique ;

- le taux réduit de 6 % pour les travaux de rénovation, de réparation et d'entretien de logements privés ne sera d'application que pour les bâtiments d'au moins 10 ans au lieu de 5 ans actuellement ;
- les droits d'accise vont augmenter sur le diesel (sauf pour le « diesel professionnel ») pour l'aligner progressivement sur le prix de l'essence, sur le tabac, sur le café, les boissons alcoolisées (à l'exception de la bière) et de l'énergie sous forme d'une indexation annuelle automatique.

Article issu de *Syndicats FGTB du* 24 octobre 2014.



Patrons et actionnaires comblés

Les entreprises et les actionnaires vont recevoir plus d'argent et seront moins taxés alors que vous, vous devez faire preuve de plus de flexibilité et que votre syndicat est mis hors-jeu.

Plus d'argent

L'Accord de gouvernement est particulièrement généreux et octroie des avantages aux entreprises pour plus de 3,5 milliards d'euros (à côté des 3 fois 450 millions qui avaient déjà été octroyés par le précédent gouvernement).

Le saut d'index rapportera 2,5 milliards aux entreprises et les cotisations sociales que doivent payer les employeurs évolueront de 32,35 % à 25 %.

Selon le gouvernement, la perte de recettes pour l'État se chiffre ici à 1 milliard. Selon nous, il est plutôt question d'un montant de 2 milliards d'euros.

Il s'agit là de véritables cadeaux, car en contrepartie, il n'y a aucune garantie que les entreprises créeront de l'emploi avec l'argent économisé ! Or l'expérience – et les statistiques depuis 1996 – montrent, qu'une bonne partie des subsides salariaux a servi à gonfler les dividendes des actionnaires.



Plus de flexibilité

Sans aucune concertation, le gouvernement des droites impose que le temps de travail doit désormais être calculé sur base annuelle (alors qu'actuellement, on applique une durée de travail hebdomadaire moyenne). Concrètement, cela implique l'obligation de prêter plus d'heures quand votre entreprise estime que c'est nécessaire, sans aucune compensation et au détriment de votre vie privée.

La flexibilité sera renforcée via la création d'un compte-épargne-temps qui obligera les travailleurs à épargner sur leurs congés, leurs heures supplémentaires... pour pouvoir, à d'autres moments de leur carrière, souffler.

Parallèlement, la législation sur le travail de nuit est assouplie. Dans l'horeca, la limite pour les heures supplémentaires passe à 250 heures, et la possibilité de travail occasionnel passe de 100 à 200 jours.

Quant au travail étudiant, le gouvernement Michel I^{er} souhaite désormais le compter en heures plutôt qu'en jours : en travaillant 1 heure le vendredi soir et 4 heures le samedi, l'étudiant n'obtiendra désormais plus 2 jours, mais 5 heures ! Comme les étudiants peuvent travailler durant 50 jours à un régime fiscal avantageux pour le patron, il s'agit, ici encore, d'un cadeau aux employeurs.

Moins de concertation

Le pouvoir de négociation de votre syndicat s'affaiblira avec le gel des salaires et la norme salariale contraignante. Mais ça ne s'arrête pas là :

- la procédure de la loi Renault sera raccourcie suite à quoi il y aura moins de marge pour négocier des alternatives pour les licenciements,
- le gouvernement impose un cadre de travail strict pour diriger la concertation sociale,
- le nombre de commissions paritaires dans lesquelles les employeurs et les syndicats conviennent d'accords sur les conditions de travail et leur suivi est diminué,
- le rôle du Fonds des maladies professionnelles – qui reconnaît et indemnise les maladies professionnelles – est revu,
- la loi Major, qui protège les ouvriers portuaires, est remise en question,
- et enfin, un service minimum est prévu dans les chemins de fer...

Article issu de *Syndicats FGTB* du 24 octobre 2014